

ANNONCES LÉGALES

AVIS AU PUBLIC

Commune de Sanry-lès-Vigy - Modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le public est informé que la commune a engagé une procédure de modification simplifiée de son PLU communal.

Le dossier de la modification simplifiée, comprenant notamment le projet de modification et l'exposé de ses motifs, ainsi qu'un registre destiné à recueillir les observations, seront mis à la disposition du public en mairie de Sanry-lès-Vigy.

Ceci, pendant une durée d'un mois, du 05 Janvier 2026 au 06 février 2026 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture, à savoir : les lundis matin de 9h00 à 12h00, les mardis soir de 17h00 à 19h00, les mercredis après-midi de 13h00 à 16h00 et les samedis 10 et 24 janvier 2026 au matin de 09h00 à 12h00.

Les observations pourront aussi être adressées par courrier électronique à l'adresse suivante : sanry-les-vigy@wanadoo.fr

Cette mise à disposition est organisée conformément à la délibération du Conseil municipal du 6 décembre 2025, prise en application de l'article L153-47 du code de l'urbanisme.

Le présent avis est affiché en mairie et reste consultable pendant toute la durée de la mise à disposition du public.